



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés, (PR-INF/SMQ-011 version 10 du 25/02/2018), l'EPE INFRAFER informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'Offre National et International Restreint N° 03/SDA/DTC/2018, portant fourniture des kits de soudure aluminothermique pour rail UIC 54 et UIC 60 intercalaire 25 mm, nuance normale répartie en deux lots séparés :

Lot N°01 : 4 200 kits de soudure aluminothermique PLC 25 pour rail UIC 54.

Lot N°02 : 4 500 kits de soudure aluminothermique PLC 25 pour rail UIC 60.

Paru dans les Quotidiens Nationaux EL MOUDJAHID et ENNAHAR le 28/03/2018, que suite à la décision de la commission d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Lot N°	Soumissionnaire	Note technique sur 100 pts	Note Financière Sur 100 pts	Note totale	Montant total en Euros CFR	Délai de livraison
01	RAILTECH INTERNATIONAL SAS Pli N°02	68	100	87,2	264.950,00 €	Six (06) semaines Pour les deux lots
02	RAILTECH INTERNATIONAL SAS Pli N°02	68	100	87,2		

Conformément aux dispositions de l'article 35 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés de l'EPE INFRAFER (PR-INF/SMQ-011 version 10 du 25/02/2018), tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de l'entreprise dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la procédure de passation de commandes, contrats et marchés, les soumissionnaires non retenus peuvent se présenter au bureau des marchés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières dans les trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.